

<https://enseignants.se-unsa.org/Infolettre-PE-du-22-octobre-2021>



Enseignants de l'Unsa

# Infolettre PE du 22 octobre 2021

- Nos publications - Lettres catégorielles - Mon info prof d'école -

Date de mise en ligne : lundi 25 octobre 2021

---

**Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés**

---



Rased : un rapport pour rien ?

Le SE-Unsa a pu prendre connaissance d'un rapport de l'Inspection générale - non publié - concernant l'organisation, le fonctionnement et l'évaluation des effets des Rased. Malgré l'ampleur du travail qu'il a nécessité, ce rapport ne répond pas aux questions qu'il pose et n'ouvre aucune perspective nouvelle pour les Rased.

[Je lis la suite](#)



Réforme de l'Éducation prioritaire : l'enseignement privé en a rêvé, le ministère l'a fait

L'expérimentation des CLA (contrats locaux d'accompagnement) va désormais intégrer les établissements privés dans les trois académies où elle est menée. À ce titre, ils recevront des moyens spécifiques jusqu'à présent réservés à l'enseignement public. Le lobbyisme des réseaux d'écoles religieuses conduit à une brèche qui va alourdir le financement public des établissements privés. Les organisations du Cnal observent le décalage entre le discours du ministère concernant la défense de la laïcité et la réalité des faits.

[Je lis la suite](#)



L'activité physique et sportive à l'École toujours à la peine

Alors que la crise sanitaire a singulièrement réduit les activités physiques et sportives dans et en dehors de l'École avec des effets importants sur la santé des jeunes enfants, un rapport non publié de l'Inspection générale propose un diagnostic solide de la situation dans le premier degré. Les facteurs défavorables au développement de l'EPS y sont nombreux et l'annonce ministérielle très médiatique des 30 minutes d'activité physique en plus par jour n'y changera rien.

[Je lis la suite](#)



CPC : la revalorisation financière est actée, quid du recentrage des missions ?  
Les discussions ont repris fin septembre sur la revalorisation de l'indemnité de conseiller pédagogique de circonscription (CPC) et le recentrage de leurs missions. Les mesures et annonces encourageantes devront être concrétisées rapidement, notamment par l'allègement des tâches administratives et une deuxième marche de revalorisation indemnitaire de nature à encourager des candidats pour les 100 postes promis.

[Je lis la suite](#)



Reconnaissance des directeur-rices : ça avance  
Même si le Sénat a adopté en deuxième lecture la proposition de loi Rilhac créant la fonction de directrice ou de directeur d'école, tout n'est pas encore joué. Le SE-Unsa est déterminé à ce que les avancées se concrétisent pour une reconnaissance effective du travail des directeurs et directrices.

[Je lis la suite](#)



Assimilation des instituteurs retraités : 30 ans d'attente c'est trop !

Cela fait plus de 30 ans que le corps des professeurs des écoles a été créé. Les institutrices et instituteurs à la retraite devaient bénéficier, à terme, de la revalorisation de leur pension par l'assimilation, c'est-à-dire le reclassement dans le « nouveau » corps. À ce jour, ils sont toujours dans l'attente. Le SE-Unsa, qui ne les oublie pas, est intervenu auprès du président de la République.

[Je lis la suite](#)



AESH et rémunération : faites-leur passer le message du SE-Unsa

Le ministère a annoncé mi-juillet ses propositions d'amélioration de la rémunération des personnels AESH. Une nouvelle grille indiciaire nationale est ainsi entrée en application le 1er septembre 2021. Les AESH se posent de nombreuses questions concernant le montant de leur salaire, leurs futurs changements d'échelon ou leur reprise d'ancienneté et c'est bien normal. Le SE-Unsa leur propose donc de faire une estimation de leur rémunération. Si vous avez des AESH dans votre école, transférez-leur le lien de notre formulaire de demande d'accompagnement pour les aider à s'y retrouver.

[J'accède au formulaire](#)